



Communiqué de Presse

Scandale à l'HAD de l'AP-HP Le service public au service du privé

En pleine grève du personnel de l'HAD (Hospitalisation à domicile) nous venons d'apprendre qu'un projet initié par l'ARS sur « la continuité des soins IDE la nuit en EHPAD » doit se mettre en place début novembre 2020 pour l'équipe de nuit de l'HAD de l'AP-HP.

L'équipe de nuit est depuis de nombreuses années en grande difficulté pour assurer ses missions : manque d'effectifs compensé encore en septembre par 52 vacations ; sur 17 agents, deux en arrêt maladie ne sont pas remplacés depuis des mois.

Seuls deux équipages de deux soignants par voiture peuvent intervenir sur toute l'Île-de-France pour répondre aux appels des 800 patients adultes, pédiatriques et obstétriques confondus avec des pathologies multiples de plus en plus lourde, notamment des patients en soins palliatifs et en chimiothérapie de plus en plus nombreux, suivis par l'HAD AP-HP.

Le projet prévoit que l'équipe de nuit intervienne dans 5 EHPAD du groupe privé KORIAN du 92 d'ici 2021. Ce groupe n'aurait-il pas les moyens d'embaucher et de rémunérer des soignants pour prendre en charge leurs résidents ?

KORIAN qui a dégagé un bénéfice de 136 millions d'euros en hausse de 10,4% en 2019 ferait donc appel au personnel de nuit du service public pour assurer la continuité des soins de ses résidents qui payent entre 3000 et 5000 euros par mois leur hébergement et la prise en charge de leur dépendance.

Il est inadmissible que des agents de la fonction publique prennent en charge des résidents des EHPAD privés la nuit, alors qu'ils ont déjà de grandes difficultés pour s'occuper de leurs propres patients.

Cette situation résulte de la fermeture à grande échelle des services de gérontologie par les différents gouvernements depuis 10 ans et qui continue encore aujourd'hui à l'AP-HP (150 lits à Emile Roux, 70 à Broca, 60 à la Collégiale, 120 à Charles Richet prévus dans les mois qui viennent...). Les résidents actuels des EHPAD sont très dépendants et relèvent d'une prise en charge hospitalière dans des services de gériatrie adaptés.

Les personnels de l'HAD ne veulent plus revivre les interventions en urgence pendant le Covid durant laquelle on leur a demandé de sédaté les résidents des EHPAD en fin de vie car l'accès à l'hôpital leur était interdit. Les personnels de l'HAD veulent exercer leur métier au domicile des patients dont l'entourage est consentant et dont l'environnement est adapté.

La Direction de l'AP-HP se sert de l'HAD uniquement pour pallier au manque de lits dans les hôpitaux pendant la pandémie et pour continuer leur politique de fermeture de lits particulièrement en gérontologie alors que la population est vieillissante.

Et maintenant elle propose ses services comme l'HAD de nuit aux établissements privés pour leur permettre de fonctionner au moindre coût.

Contact : Emmanuel DEHU - 06 30 55 57 55 - emmanuel.dehu@aphp.fr